

S A D

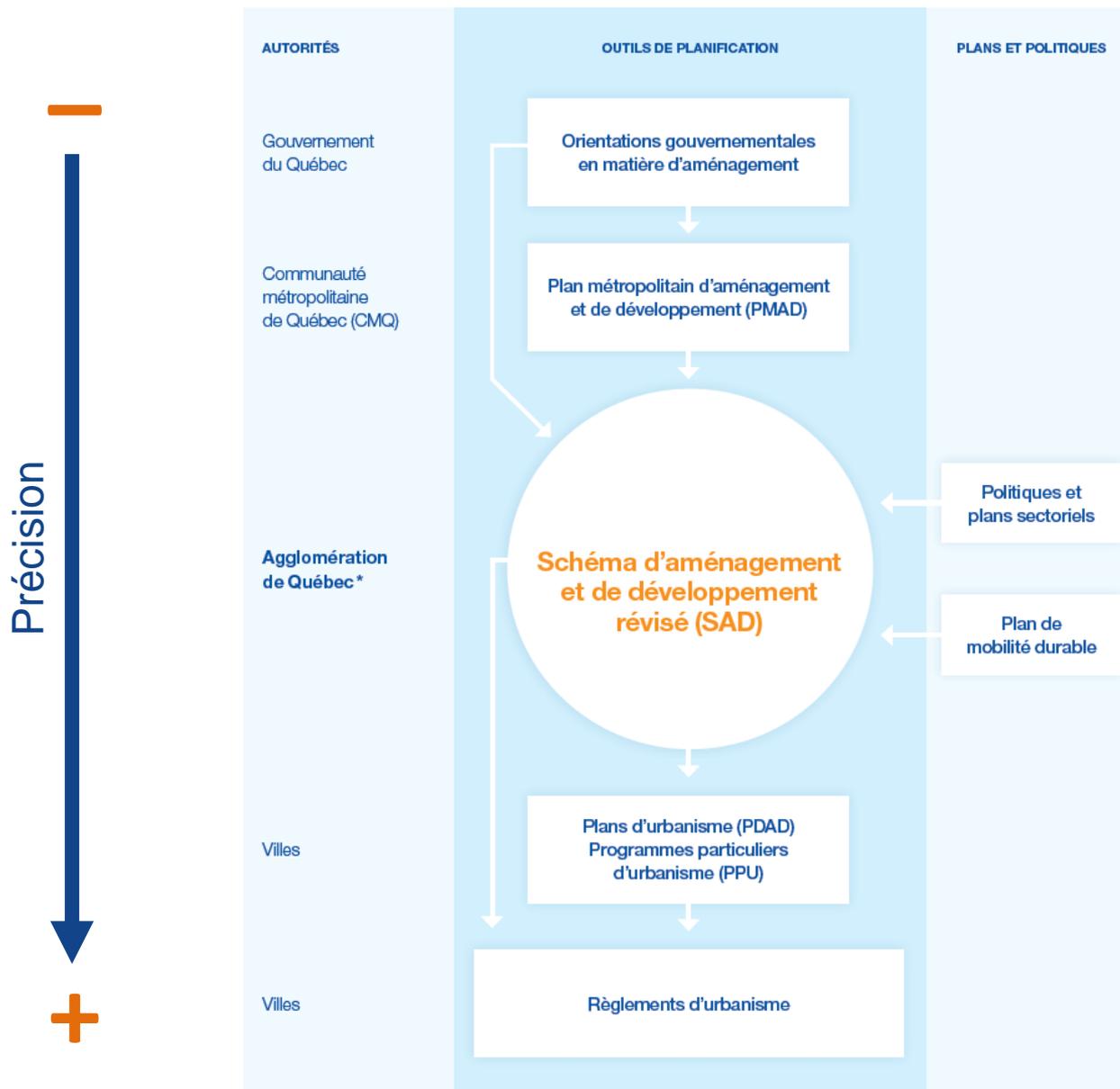
SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DE L'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC ET PLANIFICATION DU TERRITOIRE

4 février 2021

ville.quebec.qc.ca/schéma



Une planification urbaine à échelles multiples



COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE QUÉBEC

Outil : Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD)

Échelle de planification : Métropolitaine



- Priorités d'aménagement et de développement
- Stratégies
- Objectifs
- Critères
- Prescriptions
- Cibles

AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC

Outil : Schéma d'aménagement et de développement (SAD)

Échelle de planification : Régionale



Grandes affectations du territoire

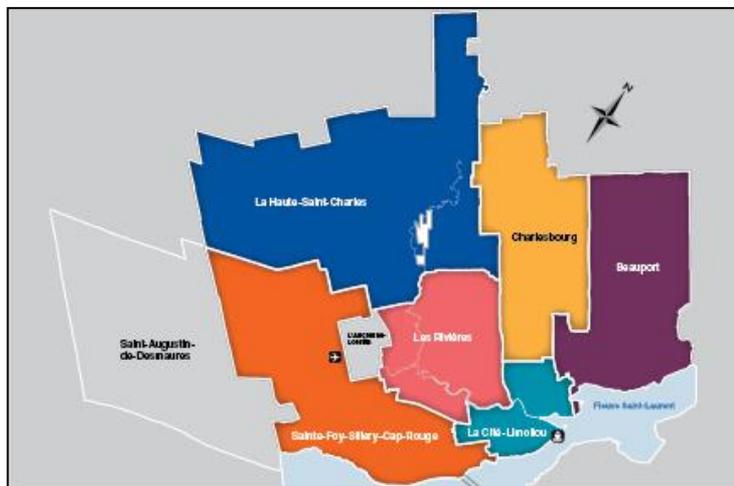
Exemple :
Secteur de l'hôpital de l'Enfant-Jésus



VILLE DE QUÉBEC

Outil : Plan directeur d'aménagement et de développement (PDAD)

Échelle de planification : Municipale



Grandes affectations du sol



Exemple :
Secteur de l'hôpital de l'Enfant-Jésus

Schéma d'aménagement et de développement révisé

Grande affectation Urbaine : des milieux de vie diversifiés

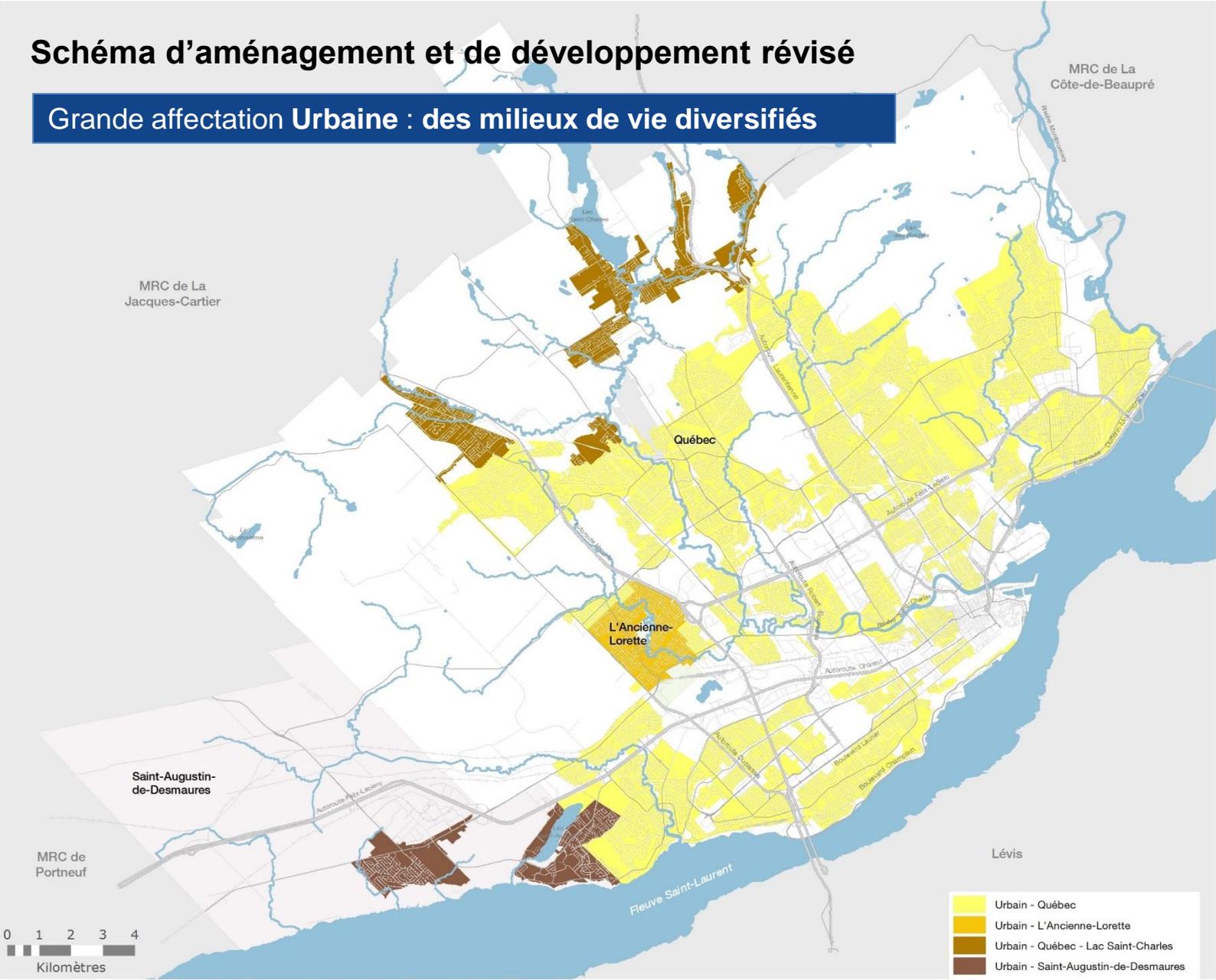


Schéma d'aménagement et de développement révisé

Grandes affectations
Conservation naturelle et Parc et espace vert

Grands parcs à vocation régionale

Exemples :

- Parc des Champs-de-Bataille
- Base de plein-air de Sainte-Foy
- Parc de la Plage-Jacques-Cartier
- Parc Chauveau



GOLF CAP-ROUGE

SAD révisé : Grande affectation **Urbaine**



Golf Cap-Rouge

Grands groupes d'usages possibles, à déterminer par la Ville :

- Récréation de plein air intensive
- Habitation
- Administration et services professionnels
- Vente au détail et services personnels
- Hébergement
- Vente au détail et services spécialisés
- Vente au détail et services de véhicules automobiles
- Vente et services à contraintes;
- Agriculture sans élevage

GOLF CAP-ROUGE

PDAD : Grande affectation **Parc et espace vert**



Golf Cap-Rouge

Utilisation du sol possibles, à déterminer par l'arrondissement :

- Parc
- Conservation
- Équipements et infrastructures
- Publique, communautaire et institutionnelle
- Vente au détail et services (max. 1 000 m²)
- Administration et services (max. 500 m²)

Une modification du PDAD, approuvée par le conseil de ville, est requise pour permettre l'habitation.

Une **consultation publique** serait alors requise.

GOLF CAP-ROUGE

Zonage : Récréatif



Golf Cap-Rouge

Sous réserve d'une modification du PDAD, une modification du zonage, approuvée par le conseil d'arrondissement, est requise pour permettre l'habitation.

Une **consultation publique** serait alors requise.

Merci!

ville.quebec.qc.ca/schéma

